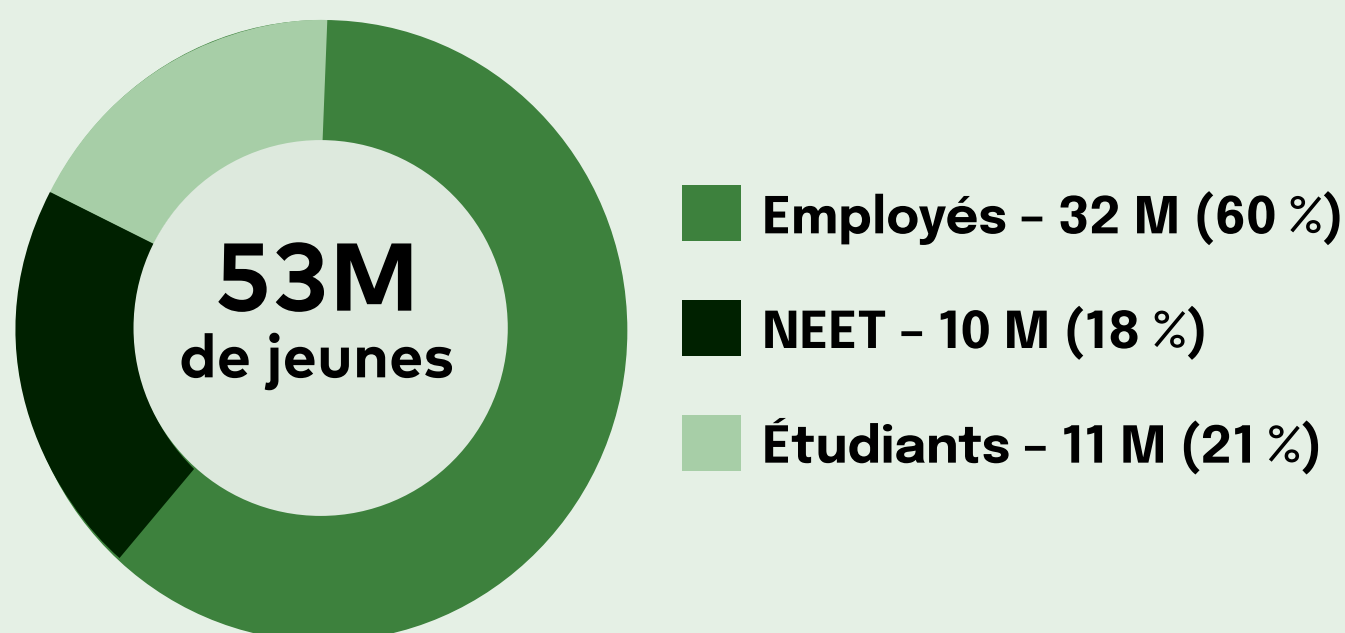


53M

de jeunes âgés de 15 à 35 ans vivent dans la région de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), soit 36 % de sa population totale.

Avec **27.9 millions** de jeunes en plus d'ici **2040** selon les estimations, la population jeune/la population des **15-34** ans de l'UEMOA est parmi celles qui croissent le plus vite au monde,

RÉPARTITION DE LA POPULATION JEUNE



8

pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

96%

des jeunes employés travaillent dans l'informel

52%

des jeunes employés travaillent dans l'informel

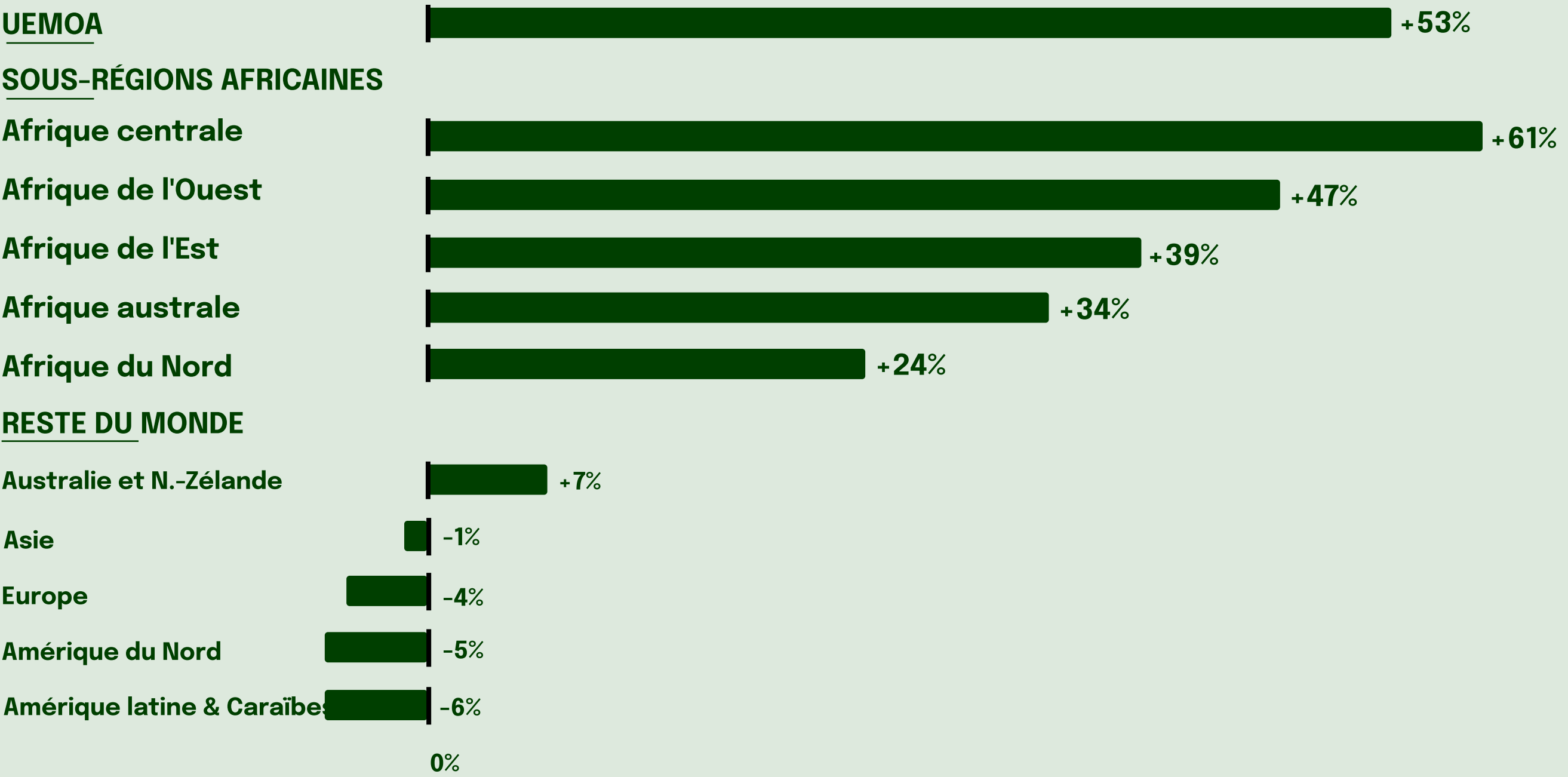
18%

des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)

La population jeune de l'UEMOA est parmi celles qui croissent le plus vite au monde, avec une hausse projetée de +53 % d'ici 2040, dépassant la moyenne africaine de +41 %.

Environ 61% de ces jeunes vivront dans l’Alliance des Etats du Sahel, formée par le Burkina Faso, le Mali, et le Niger, après avoir quitté la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest en 2025. Cela signifie que la majeure partie de la croissance démographique des jeunes de l’UEMOA se produira dans la zone confrontée aux défis sécuritaires les plus importants.

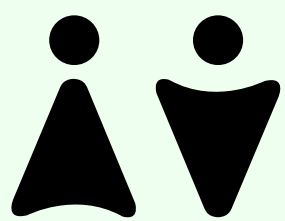
TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION JEUNE, 2025 À 2040



JEUNES AJOUTÉS PAR PAYS, 2025 À 2040 (27,9 M AU TOTAL)

Niger	AES	7.5M	Sénégal	2.8M
Mali	AES	5.3M	Benin	2.4M
Burkina Faso	AES	4.2M	Togo	1.3M
Côte d’Ivoire		4.1M	Guinée-Bissau	0.3M

AES Alliance des États du Sahel (AES)



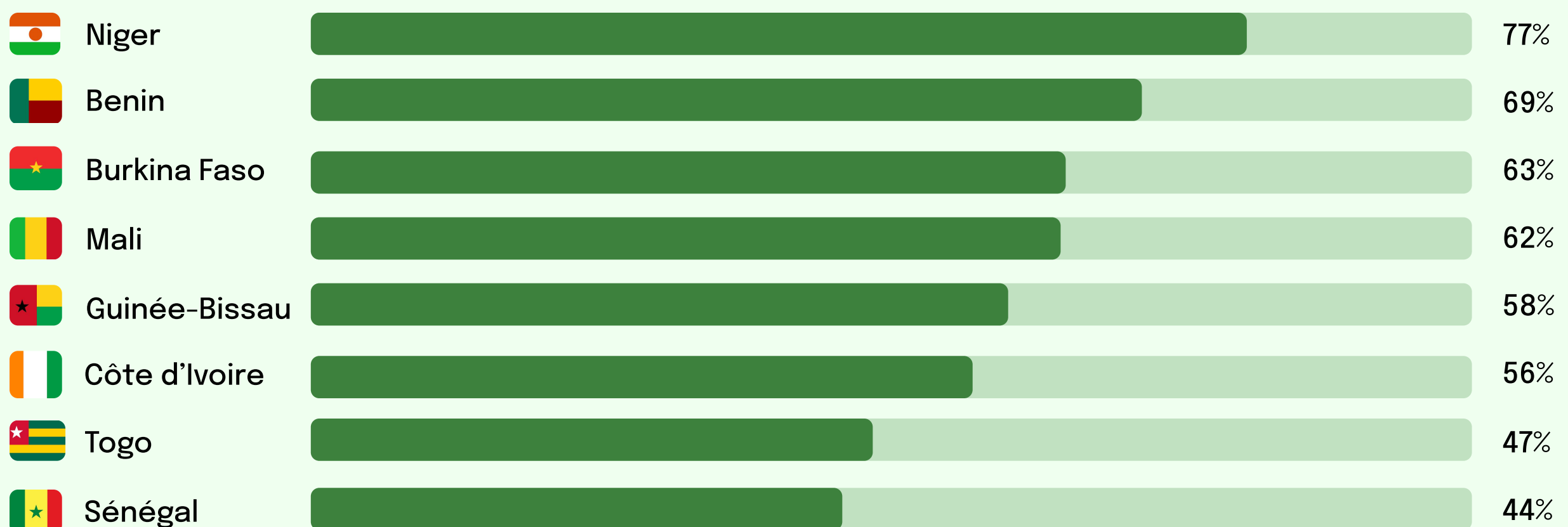
Impact

by WORLD DATA LAB

L'UEMOA affiche un taux d'emploi des jeunes élevé (61%), mais 11 millions de ces jeunes travailleurs vivent dans une précarité extrême

Les pays où les dépenses quotidiennes par habitant sont plus faibles ont tendance à afficher des taux d'emploi des jeunes plus élevés. **Le Niger**, dont les dépenses quotidiennes moyennes figurent parmi les plus faibles de la région, enregistre le taux d'emploi le plus élevé (**77 %**), tandis que **le Sénégal**, où les dépenses moyennes sont plus importantes, affiche le taux le plus bas (**44 %**). Ce fort taux reflète un travail agricole de subsistance plutôt qu'une opportunité économique : être employé ne signifie pas échapper à la pauvreté.

TAUX D'EMPLOI DES JEUNES PAR PAYS



Près d'un jeune travailleur sur trois dans l'UEMOA vit avec moins de 2,15 \$/jour

46%

Non pauvres
Plus de 3,65 \$/jour - 15 M de jeunes

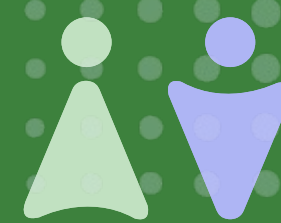
22%

Modérément pauvres
De 2,15 à 2,65 \$/jour - 7 M de jeunes

32%

Extrêmement pauvres
Moins de 2,15 \$/jour - 11 M de jeunes

Consommation (ou revenu) quotidienne par personne, aux prix internationaux de 2017 ajustés en PPA. Classes économiques fondées sur les seuils internationaux de pauvreté de la Banque mondiale (ex. 2,15 \$ PPA 2017/jour pour l'extrême pauvreté).



Impact

by WORLD DATA LAB

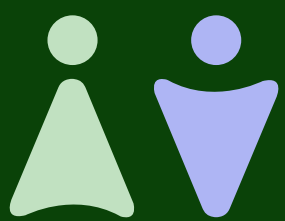
96 % des jeunes employés de l'UEMOA occupent un emploi informel, soit plus que la moyenne africaine de 90 %

L'informalité est élevée dans tous les pays de l'UEMOA, **limitant la stabilité des revenus et l'accès à la protection sociale** pour **31 millions** de jeunes travailleurs. Le Togo enregistre la plus forte part d'emploi formel des jeunes (**8,6 %**). Ces données mettent en évidence une opportunité **de soutenir les travailleurs du secteur informel tout en améliorant les passerelles vers l'emploi formel**. Le Togo, par exemple, aligne la formation professionnelle des jeunes sur l'essor des activités portuaires afin de créer des voies d'accès directes à l'emploi formel. Parallèlement, le Bénin s'appuie sur sa Stratégie nationale pour l'emploi des jeunes pour renforcer les entreprises informelles grâce à des prêts de microfinance ciblés et à des programmes d'incubation d'entreprises.

TAUX D'EMPLOI INFORMEL PAR PAYS



Source : Africa Youth Employment Clock. Estimations du WDL d'après les enquêtes nationales sur la population active et les données de l'OIT et de l'IHISA



Impact

by WORLD DATA LAB

L'agriculture emploie 52 % des jeunes actifs de l'UEMOA. Les services gagnent du terrain, mais l'agriculture demeure le premier employeur jusqu'en 2040.

Les pays de l'AES (**Mali**, **Burkina Faso**, **Niger**) dépendent le plus de l'agriculture pour l'emploi des jeunes, tout en étant confrontés à une forte insécurité et en devant faire face à la plus forte augmentation de la population jeune au sein de l'UEMOA d'ici 2040. Le **Sénégal** et le **Togo** ont les structures les plus diversifiées, où **les services** dépassent l'agriculture. Le **Sénégal**, le **Togo** et le **Bénin** enregistrent également, au sein de l'UEMOA, les parts les plus élevées d'emploi des jeunes dans l'industrie, ce qui reflète des structures économiques relativement plus diversifiées au-delà **de l'agriculture**. Ces données soulignent une double opportunité : valoriser les emplois agricoles et diversifier l'emploi des jeunes. Des programmes au **Togo**, **Niger**, **Sénégal** et en **Côte d'Ivoire** développent une agro-industrie à plus forte valeur ajoutée ; des initiatives au **Burkina Faso**, **Bénin** et **Mali** élargissent l'accès aux **services** et à l'industrie.

Répartition des jeunes employés par secteur et par pays



● AGRICULTURE ● SERVICES ● INDUSTRIE

COUNTRY	 AGRICULTURE	 SERVICES	 INDUSTRY
 Niger	71%	18%	11%
 Mali	60%	31%	9%
 Guinée-Bissau	60%	29%	11%
 Burkina Faso	50%	32%	18%
 Côte d'Ivoire	44%	41%	15%
 Bénin	41%	40%	19%
 Togo	36%	46%	19%
 Sénégal	31%	45%	24%

Source : Africa Youth Employment Clock. Estimations du WDL d'après les enquêtes nationales sur la population active et les données de l'OIT et de l'IASA.

2025

6,5 millions de jeunes femmes de l'UEMOA ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit deux tiers de l'ensemble des jeunes NEET.

Dans l'UEMOA, 9,7 millions de jeunes sont NEET, dont 67 % de femmes. L'écart est le plus marqué au Mali et au Niger (75 % et 72 % des NEET sont des femmes). En Afrique subsaharienne, 28 % des femmes hors population active invoquent les responsabilités familiales, contre 3 % des hommes. Par ailleurs, les normes relatives aux soins imposent une double charge temporelle aux femmes actives, qui doivent accomplir un travail de soin non rémunéré en plus de leur activité rémunérée. Ainsi, au Mali et au Bénin, des recherches montrent que les femmes consacrent chaque jour plus de 140 minutes supplémentaires aux activités productives globales par rapport aux hommes, si l'on prend en compte à la fois le travail rémunéré et non rémunéré. Les femmes travaillent, mais pas nécessairement sur le marché du travail.

COUNTRY	JEUNES (M) % Femmes	EMPLOYÉS (M) % Femmes	ÉTUDIANTS (M) % Femmes	NEET (M) % Femmes
Mali AES	8.4  49%	5.2  40%	1.3  49%	1.9  75%
Niger AES	9.5  49%	7.3  45%	0.9  49%	1.3  72%
Côte d'Ivoire	10.9  49%	6.2  44%	3.0  50%	1.7  67%
Sénégal	6.6  50%	3.0  35%	1.7  61%	1.9  63%
Burkina Faso AES	8.6  50%	5.4  45%	1.4  52%	1.8  63%
Togo	3.3  49%	1.6  50%	1.4  46%	0.4  60%
Bénin	5.0  49%	3.4  49%	1.0  44%	0.6  59%
Guinée-Bissau	0.8  50%	0.5  47%	0.2  52%	0.1  58%
UEMOA total	53.1  49%	32.5  44%	10.9  51%	9.7  67%

Disparité de genre → Parité de genre

Initiatives récentes pour élargir les opportunités économiques des femmes (UEMOA)

-  **Burkina Faso**,  **Mali** et  **Niger** : les Cadres de partenariat-pays 2026-2031 de la Banque mondiale visent à créer des emplois pour les femmes et les jeunes (infrastructures, secteur privé, productivité agricole).
-  **Mali** : La Société financière internationale et Orange Mali ont signé un accord de financement visant à étendre la connectivité numérique aux zones rurales ; ce projet a pour objectif de réduire la fracture numérique entre les sexes et de permettre à davantage de femmes d'intégrer l'économie numérique
-  **Côte d'Ivoire** : l'OIT et le gouvernement japonais financent des initiatives employant femmes et jeunes pour produire du biochar à partir de résidus agricoles.
-  **Togo** : Plan International Togo a lancé un projet de 574 millions de FCFA à Blitta pour renforcer la résilience économique des femmes et des jeunes.
-  **Guinée-Bissau** : l'industrialisation de la transformation de la noix de cajou crée un emploi rural structuré, au bénéfice des jeunes femmes déjà majoritaires dans les unités pilotes.